



Un contrat STIF-RATP soumis aux contraintes de l'absence de nouveaux financements de l'État et de la mise en concurrence imposée par l'UE

Il faut plus de moyens pour le service public dans l'intérêt des usagers et des salariés de la RATP !

**Lors du Conseil d'administration du STIF, ce mercredi 14 mars, Laurence Cohen et Christian Favier, administrateur/trice Front de Gauche du STIF ont refusé de prendre part au vote concernant le contrat 2012-2015 entre le STIF et la RATP.**

Les deux administrateurs ont salué l'augmentation des investissements programmés dans ce contrat, qui atteignent 6,5 milliards d'euros sur 4 ans. Cette relance des investissements traduit la volonté du STIF d'améliorer les conditions de transports des usagers franciliens.

Le STIF contribuera de façon très importante à ces investissements, puisqu'il s'engage à assumer 100% du coût des matériels roulants sur les nouvelles infrastructures et 50% du coût du renouvellement des matériels roulants.

Néanmoins, au-delà de ce point positif, Christian Favier et Laurence Cohen ont regretté des aspects qui vont entraîner une dégradation des conditions de travail des salarié-es de la RATP.

Ce n'est ni un hasard ni un scoop : *« l'État s'est désengagé pendant des années, en n'accordant pas les moyens financiers nécessaires au bon fonctionnement des transports collectifs et en exigeant des collectivités et des usagers de payer à sa place. A travers ce contrat, les salarié-es de la RATP sont aussi mis sous pression »*, souligne Christian Favier.

Pour les deux élu-es communistes, s'il est normal en tant qu'autorité organisatrice des transports, que le STIF soit exigeant sur la qualité de service offert aux usagers (régularité, ponctualité, propreté, sécurité...), il ne faut pas que **cette exigence se fasse au détriment des conditions de travail des 44.000 agents de la RATP, et de la qualité de service offerte aux usagers.**

La productivité exigée se traduira en centaines de suppressions d'emplois chaque année. Comment dans ce contexte, les salariés de la RATP pourraient-ils garantir une bonne qualité de service ?

**Le STIF et la RATP ont été pris dans l'étau imposé par l'État : celui-ci se refuse à accorder de nouveaux financements au STIF comme à la RATP, alors que l'augmentation soutenue de la demande de transports collectifs impose de dégager de nouvelles ressources. Il ne pouvait y avoir de bon contrat STIF-RATP dans un tel contexte.**

D'un côté, le STIF prend à sa charge une part plus grande des investissements en ayant recours à ses capacités d'emprunt. Donc il est impératif que des nouvelles ressources soient dégagées avant que les remboursements arrivent à échéance, autrement les usagers comme les collectivités seront mis à contribution.

Et du côté des salariés de la RATP, l'addition est pour tout de suite, en termes de dégradation des conditions de travail et des centaines de suppressions de postes programmées chaque année. D'autant que la RATP s'inscrit toujours plus dans la perspective de la mise en concurrence imposée par l'Union européenne, avec à terme la menace de sa privatisation.

### **Comment améliorer le service public de transports sans un renforcement des effectifs de celles et ceux qui le font vivre au quotidien ?**

Dans un contexte de libéralisation des transports qui met à mal le service public, où les choix faits par l'entreprise nationale RATP entraînent la suppression de centaines d'emplois par an pour faire des économies et investir des marchés internationaux plus juteux, **il aurait fallu des clauses sociales contraignantes** notamment en termes de développement de l'emploi statutaire, de renforcement des moyens, de respect des acquis sociaux. Ce n'est pas le cas et les salarié-es vont devoir faire plus avec toujours moins de moyens, subissant une pression accrue.

« Après des mois de préparation, cette 4<sup>ème</sup> génération de contrat était attendue, avec pour la première fois, l'audition de l'ensemble des organisations syndicales. Cela a donc ouvert un espoir pour mener de front intérêt des usagers ET intérêt des salarié-es. C'est ce que nous avons porté en tant qu'administrateurs/trice Front de Gauche.

**Il faut maintenant nous battre pour obtenir les nouveaux financements qui nous permettront de modifier ce contrat, dans l'intérêt de tous, usagers comme salariés. Une victoire dans les prochaines semaines d'une gauche ambitieuse pour le service public devra permettre la renégociation de ce contrat.** », explique Laurence Cohen.

*Contact : Manuel Menal – 07 60 51 08 38 –  
[manuel.menal@iledefrance.fr](mailto:manuel.menal@iledefrance.fr)*